



Règlement Circuit départementale jeunes Oise (CDJ) 2026-27

1. Objet

Organisation et déroulement sportif des «Circuits Départementaux Jeune»

Objectif : proposer une pratique de niveau départemental pour tous les jeunes du comité Oise

2. Modalités d'organisation

2.1. Autorisation:

Le Comité Oise de Badminton est l'organisateur des CDJ . Il fait la demande d'autorisation auprès de la FFBaD (via Poona) et déclare la compétition sur badnet.

2.2. Organisation:

Le comité départemental établit un calendrier définitif en 4 à 8 étapes après la parution du calendrier ligue. Ce calendrier est diffusé aux clubs en tout début de saison.

Les clubs qui accueillent un CDJ sont désignés par la commission compétitions.

La commission départementale CDJ recherchera un JA en collaboration avec la CRA, en l'absence de JA, un référent (possédant le SOC) sera identifié et autorisé par le Comité.

2.3. Catégories:

Le CDJ est ouvert aux catégories :

En simple : Minibad, Poussin, benjamins, minimes, cadets, juniors.

En double et mixte : Poussin, benjamins, minimes, cadets,

Fille et garçons.

2.4. Horaires indicatifs:

Des modifications peuvent intervenir en cas de nécessités. Des catégories peuvent être regroupées.

Se déroule sur une journée.

Samedi de 10h à 20h et/ou dimanche de 9h à 18h

2.5. Volants:

Les volants seront fournis par le Comité dans la limite de 2 par matches.

Série 1 plumes (si il y a des joueurs D sinon plastique)

Série 2 et poussins plastiques jusqu'à P10 (si les deux joueurs sont d'accords ils peuvent jouer en plume à leurs frais)

2.6. Salles:

Un minimum de 5 terrains est nécessaire pour accueillir un CDJ

2.7. Tableaux:

Les invitations sont disponibles sur badnet.

Les tableaux sont réalisés par la commission départementale jeune, en fonction des côtes et

classements pour réaliser des tableaux le plus homogène possible.

Il peut y avoir plusieurs série dans une même catégorie.

Les tableaux seront transmis via badnet au club organisateur au plus tard le mercredi qui précède la compétition. Les CDJ se joueront en simple, ou doubles et mixte selon les étapes.

2.9. Arbitrage:

Le CDJ nécessite la présence d'un juge arbitre ou d'un référent identifié. L'arbitrage est laissé à l'initiative du club organisateur.

2.10. Récompense:

Les 3 premiers de chaque CDJ seront récompensés par **des médailles**.

Un classement individuel sera établi à chaque étape pour pouvoir désigner un «Champion Départemental du circuit CDJ»

Par catégorie : Vainqueur TOP A : 10 pts Finaliste : 7 pts 3 eme: 5 pts 4 eme : 3 pts

Les 3 premiers du classement générale seront récompensés par **des bons d'achats**.

2.11. Communication et promotion:

Le comité départemental se charge de faire la promotion de la compétition.

Calendrier sur le site du comité :

<https://president60bad.wixsite.com/comite60-badminton/admissions>

Il communique les résultats et assure le suivi des différentes étapes pour élaborer un classement final à la fin de la saison via le site du comité.

<https://president60bad.wixsite.com/comite60-badminton/social-studies>

2.12. Transmission des résultats:

A l'issue d'un CDJ, les résultats sont directement transférés sur poona par le JA ou le GEO.

3. Modalités d'inscription

3.1. Inscriptions:

Les joueurs licenciés à la FFBA dans un club de l'Oise pour la saison en cours, sont prioritaires pour participer à cette compétition,

Les joueurs licenciés à la FFBA licenciés dans un club situés hors de l'Oise peuvent être admis dans cette compétition dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont réalisées par le club ou le joueur via badnet.

Elles sont possibles jusqu'au lundi 20h précédant la compétition.

3.2. Coût d'inscription:

La participation d'un CDJ est fixée à : 5€ par joueur inscrit en simple 5€ par joueur en double

3.3. Accompagnateurs :

En application de la réglementation fédérale sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'un moins un délégué majeur nommé par le club et présent pendant la durée de la compétition ou par leurs parents.